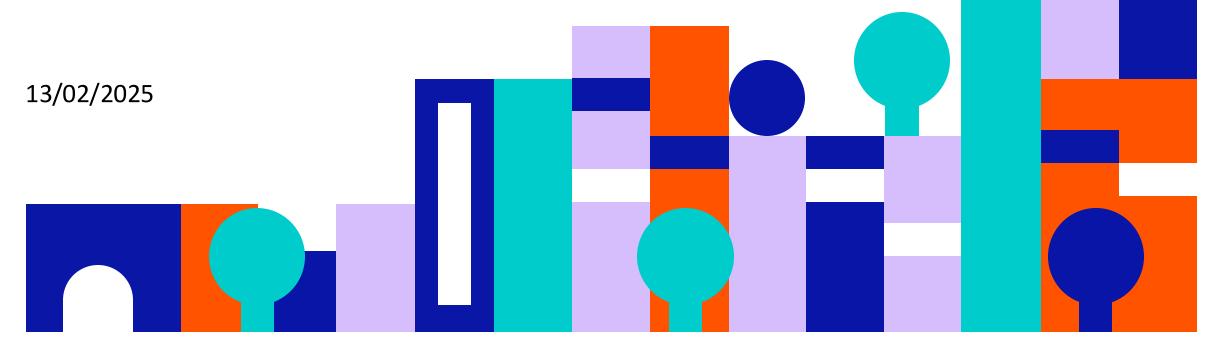
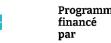
FORMATION À L'UTILISATION DU MODULE APPEL DE FONDS





Territoriales pour l'Efficacité Énergétique







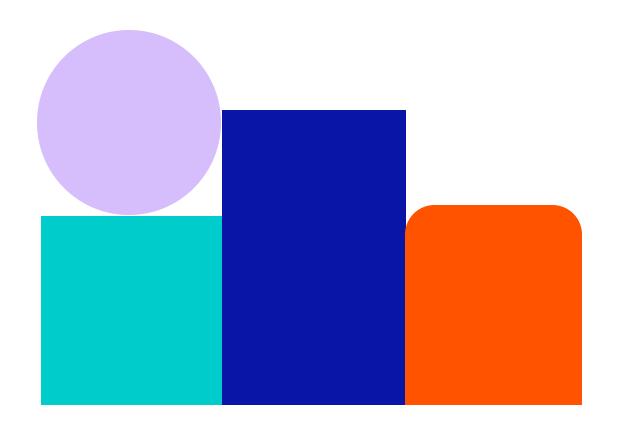






Programme de la formation

- 1. Introduction
- 2. Présentation et navigation générale
- 3. Créer son premier appel de fonds





INTRODUCTION



Module Appel de Fonds, principes généraux



Une plateforme pour sécuriser les remontées financières

- Le module appel de fonds a pour vocation de permettre aux lauréats la remontée des justificatifs financiers et techniques des différentes actions réalisées à date et conventionnées, afin de solliciter le versement des aides prévues à la convention.
- Du côté d'ACTEE, il permet de traiter ces demandes d'aide et, après validation, de débloquer les aides financières pour les verser aux différents lauréats.
- Un portail unifié permet également la centralisation des processus liés aux sous-programmes et autres Appel A Projets proposés par ACTEE.
- Il permet d'assurer un suivi constant des projets lauréats et de stabiliser les données sur le long terme
- Les données issues de la candidature et présentes dans la convention sont directement reprises.



PRÉSENTATION ET NAVIGATION GÉNÉRALE



Principes généraux pour chaque appel de fonds

Fonctionnalités mises en place pour les collectivités lauréates

- Il n'est possible de faire un appel de fonds <u>que pour les dossiers pour lesquels</u> <u>toutes les conventions ont été signées</u> (ex. en cas de groupement: convention multipartite, et chacune des convention tripartite).
- Le coordinateur peut faire les remontées de dépenses pour tous les membres de son groupement, mais une collectivité "membre" ne peut effectuer des remontées de dépenses que pour ses propres actions prévues à la convention.
- Il n'est possible d'avoir qu'un seul « panier » d'actions actif (en cours) par Appel à Projet et sous-programme (CHÊNE, LUM'ACTEE+, etc.), et par membre. Il n'est ainsi pas possible de créer de nouveau "panier" tant que celui-ci n'est pas validé et soumis pour instruction par ACTEE.
- Les appels de fonds se font par Appel à projet (CHÊNE, LUM'ACTEE+, etc.), toutes saisons confondues. Exemple: un appel de fonds CHENE pourra comporter à la fois des demandes d'aides pour des actions validées en saison 1 et en saison 3.
- Les actions liées à un bâtiment (ex: études) proposent une remontée des dépenses bâtiments par bâtiment

Rappel:

- Remontée des dépenses "au fil de l'eau" dès lors que la convention est signée par la FNCCR
- Un seul "panier" de dépenses actif par membre et par AAP
- Des paniers "multi-saison" au sein d'un même AAP
- Accessible à tout moment depuis le compte de la collectivité

L'obligation d'identifier au moins 75% des bâtiments à une action est toujours en vigueur : il n'est pas possible d'effectuer une remontée des dépenses sur une action si celle-ci n'est pas reliée à au moins 75% de bâtiments identifiés.



Point lexique

- AAP: Appel à Projets (ex. CHÊNE, LUM'ACTEE+, EFF'ACTEE+, AMO CPE, Bâti Durable, etc.)
- AdF: Appel de Fonds (remontée des dépenses, dite aussi remontée d'action) effectués par une collectivité lauréate, appelant les fonds du programme ACTEE)
- Formulaire Financier : formulaire à renseigner avec les données financières liées aux dépenses remontées lors de l'appel de fonds.
- Formulaire Technique: formulaire à renseigner avec les indicateurs "techniques" liés à chaque action faisant l'objet d'une remontée des dépenses. Les indicateurs demandés sont propres à chaque typologie d'action.

- Panier: composant du portail qui permet au lauréat de stocker temporairement ses remontées de dépenses, action par actions, avant de les envoyer par "paquet" pour instruction par l'équipe ACTEE. Une fois validé, le panier se vide et les remontées des dépenses se retrouvent dans la rubrique "appel de fonds" en cours d'instruction.
- Tableau (ou écran) : un tableau (ou écran) correspond à l'affichage de votre navigateur internet qui apparait sur votre écran.
- Pop-up latérale: barre d'information latérale contenant des consignes à votre et des informations qui vous sont destinées. Elle apparaît sur le bord de votre écran
- Parcours : chemin global pris pour aller d'un écran à un autre

Point Lexique – suite

Saison : Session de candidature à un appel à projet. Pour un même appel à projet, le cahier des charges reste majoritairement inchangé entre les différentes saisons de candidatures, toutefois il peut être modifié à la marge, notamment dans ses critères de sélection.

Lot : Subdivision au sein d'un appel à projet, correspondant à une catégorie d'action pouvant être financée.

Ex. RH, outils de suivi et de mesure des consommations, études énergétiques, MOE et AMO.

Action: Subdivision au sein d'un lot de financement dans le cadre d'un appel à projets. Une action correspond à une mesure concrète mise en œuvre par la collectivité pour améliorer l'efficacité énergétique de son patrimoine. Il existe différentes typologies d'actions au sein d'un même lot. *Exemple*: au sein du lot « études énergétiques », on retrouve les actions « audit énergétique », ou « étude de substitution ».









Présentation générale du module Appel de Fonds





Menu de navigation latéral

Mes appels de fonds :

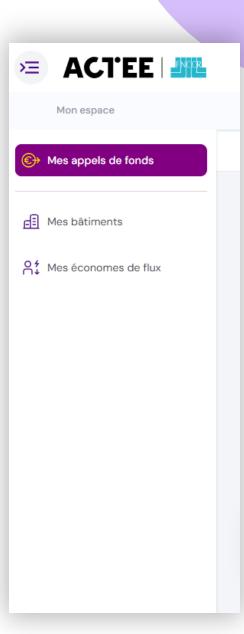
Vous y retrouvez tous vos appels de fonds: ceux en cours de complétion, en cours d'instruction par ACTEE, ou validés.

Mes bâtiments:

C'est l'inventaire de tous les bâtiments identifiés et renseignés lors des différentes candidatures. Ils s'affichent toutes saisons de candidature confondues. En navigant dans ce menu, vous pouvez consulter et ajouter des bâtiments non identifiés à ce jour. En revanche, il n'est pas possible de modifier un bâtiment déjà identifié.

Mes économes de flux :

Ce sont tous les économes de flux renseignés lors des candidatures. Vous pouvez en ajouter et les relier à des actions (ex. audit) qui font l'objet de votre appel de fonds. Vous indiquez ainsi que l'économe de flux a suivi l'action remontée.





Menu Bâtiments

Bouton permettant d'ajouter un bâtiment à l'inventaire

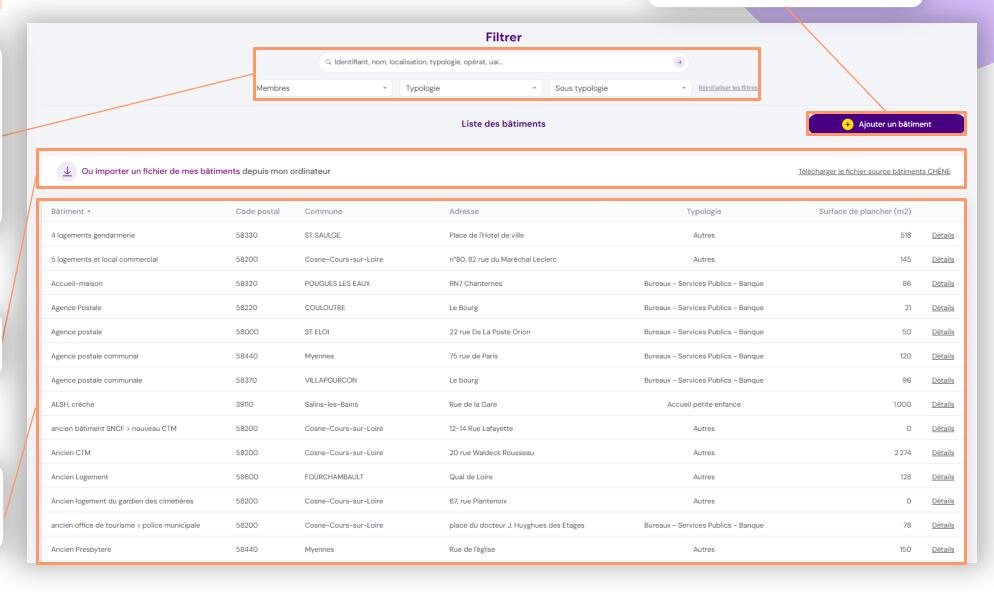
Système de filtres Rechercher un bâtiment 2 options :

1/ Barre de recherche par mot-clé 2/ Filtres, par menu déroulant, avec possibilité de cumuler les critères

Import bâtiment comme dans les candidatures CHÊNE

Liste des bâtiments :

inventaire des bâtiments identifiés



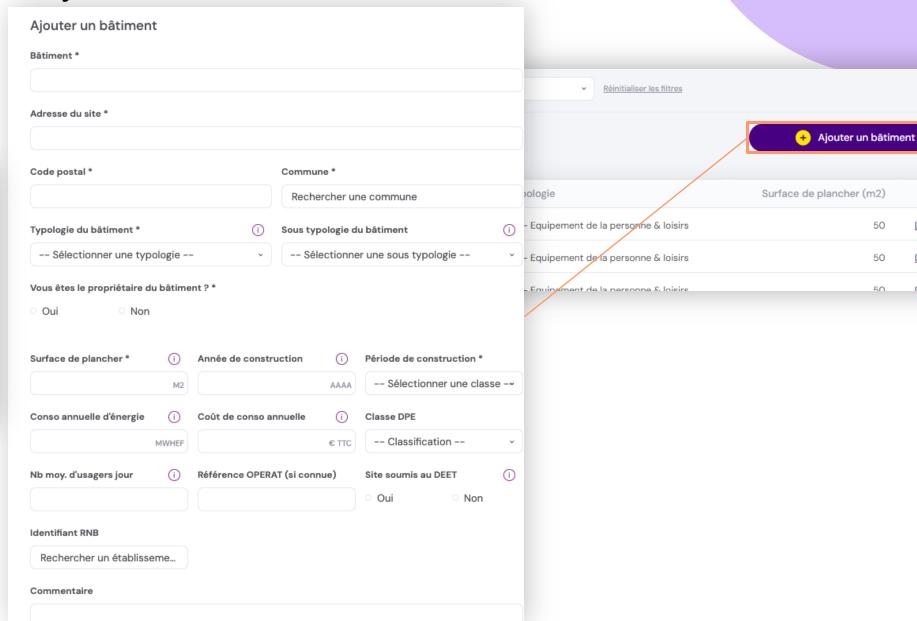


Menu Bâtiments - ajouter un bâtiment

Bâtiments

Ce formulaire permet d'ajouter un bâtiment à l'inventaire afin de pouvoir le relier à une action.

Pour pouvoir ajouter plusieurs bâtiments d'un coup, il est possible d'importer un fichier .csv





50

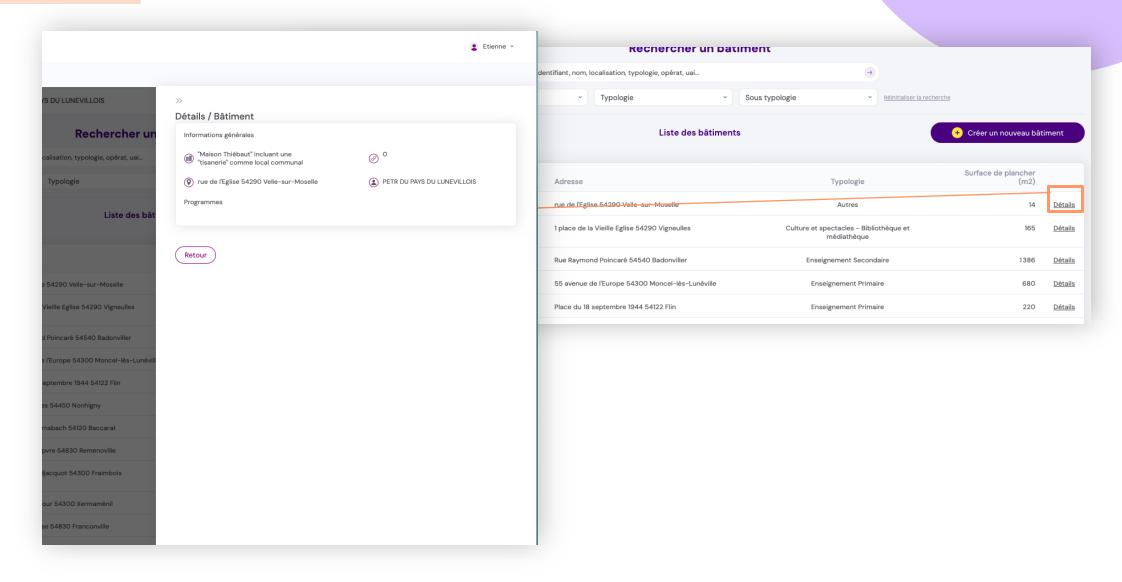
50

Détails

Détails

Dátaile

Menu Bâtiments – détails (en cours dévolution)





Menu Econome de flux

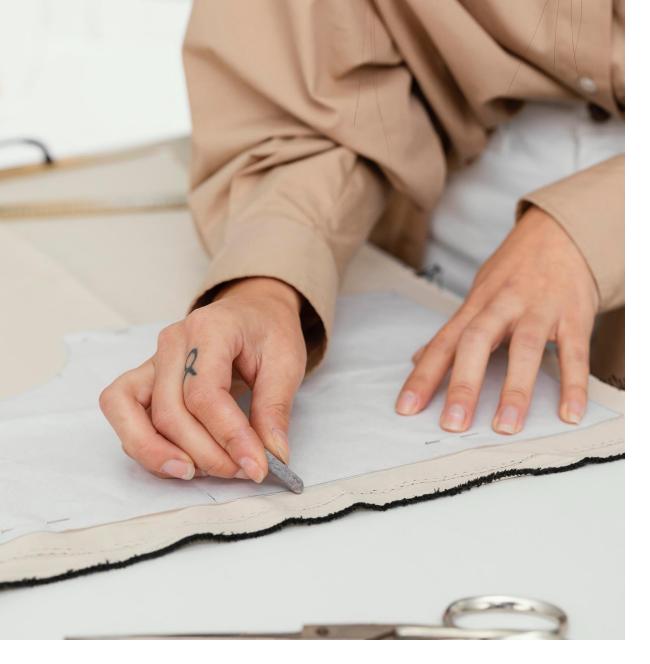
Econome de flux

Vous retrouverez ici la liste de toutes les fiches d'identité des économe de flux renseignés.

Vous avez la possibilité d'ajouter une nouvelle fiche d'identité d'économe de flux, afin de pouvoir l'associer à une demande d'aide financière sur un poste prévu à la convention.







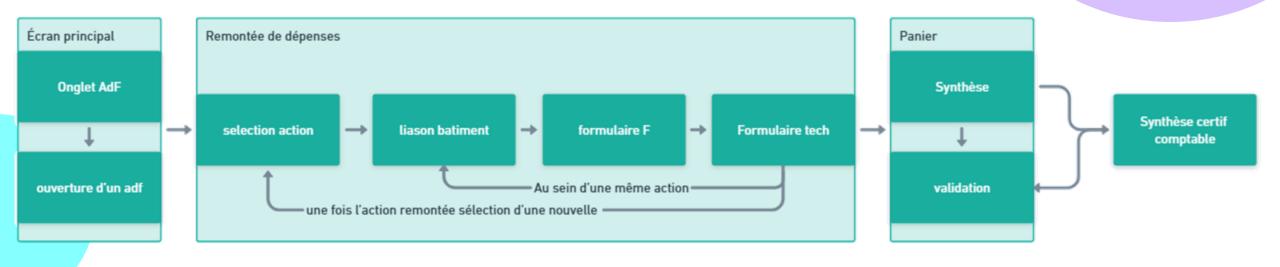




CRÉER SON PREMIER APPEL DE FONDS



Logigramme du parcours de demande d'aide financière pour une action réalisée et prévue à la convention



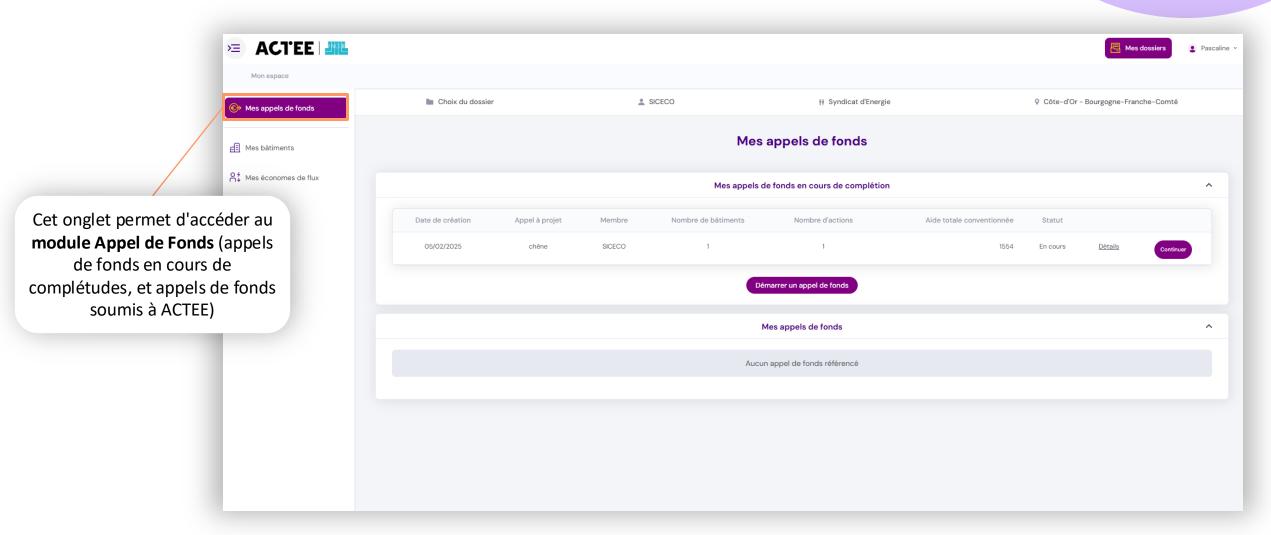


Création d'un « Panier »





Ecran Appel de Fonds





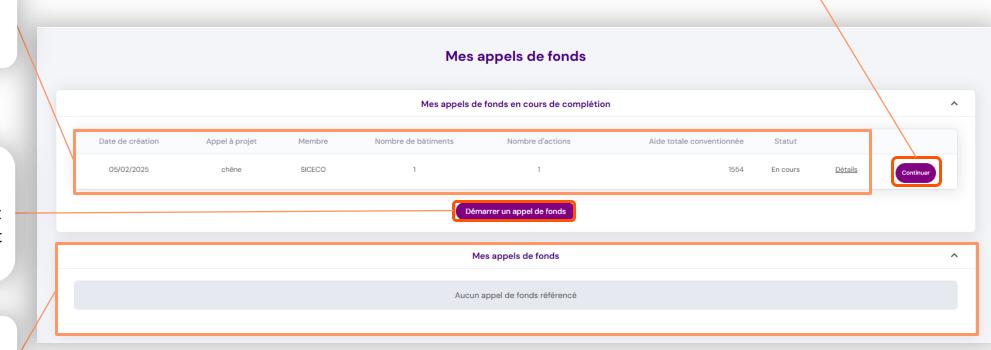
Ecran Appel de Fonds

Cliquez ici pour reprendre la complétion de l'Appel de fonds en cours

Liste des Appels de Fonds **en cours de complétion**, sur les différents AAP

Cliquez ici pour **démarrer** un nouvel Appel de fonds (possible uniquement sur un AAP différent que celui sur lequel un panier est déjà créé)

Liste des Appels de Fonds déjà réalisés (validés et/ou en cours d'instruction par l'équipe ACTEE)



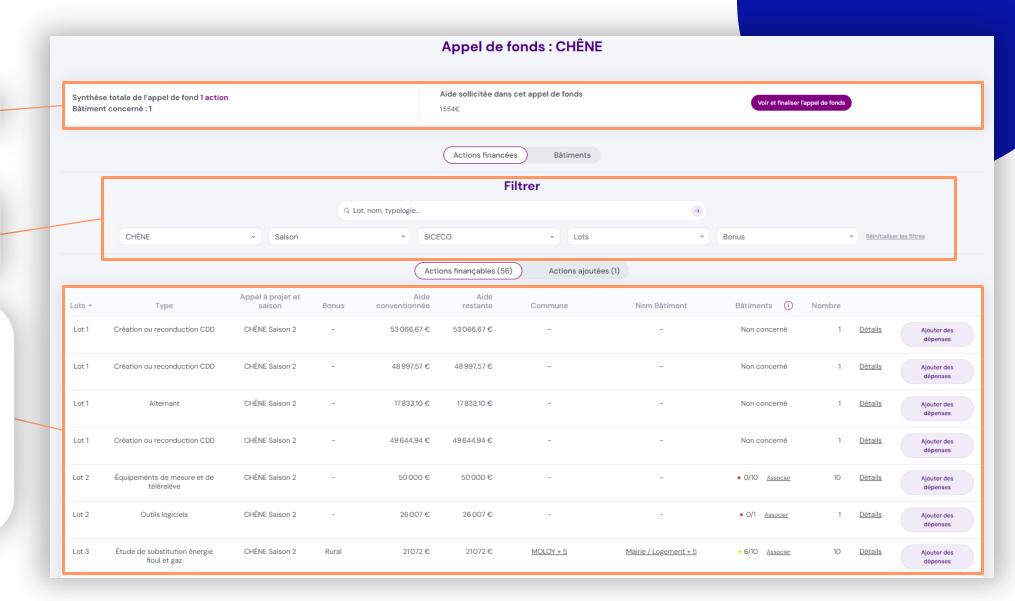


Synthèse du **Panier**

Filtres et barre de recherche permettant de trouver une action

"Actions finançables"

Retrouvez ici la liste des actions, de l'AAP choisi toutes saisons confondues, inscrites à la convention et pouvant faire l'objet d'un appel de fonds (actions non encore remontées).





Actions finançables (56) Actions ajoutées (1) Aide Appel à projet et Aide Bâtiments (i) Lots ^ Type saison Bonus conventionnée restante Commune Nom Båtiment CHÊNE Saison 2 Création ou reconduction CDD 53 066,67 € 53 066,67 € Détails Lot 1 Non concerné Ajouter des dépenses Création ou reconduction CDD CHÊNE Saison 2 48 997,57 € 48 997,57 € Non concerné <u>Détails</u> Aiouter des dépenses Lot 1 CHÊNE Saison 2 17833,10€ 17 833,10 € Alternant Non concerné Détails Ajouter des dépenses CHÊNE Saison 2 Lot 1 Création ou reconduction CDD 49 644.94 € 49644.94€ Non concerné Détails Ajouter des dépenses Lot 2 Équipements de mesure et de CHÊNE Saison 2 50 000 € 50 000 € O/10 Associer 10 Détails Ajouter des télérelève dépenses Lot 2 Outils logiciels CHÊNE Saison 2 26007€ 26 007 € O/1 Associer <u>Détails</u> Ajouter des dépenses Étude de substitution énergie CHÊNE Saison 2 21072 € 21072 € MOLOY + 5 Mairie / Logement + 5 Rural 6/10 Associer 10 Détails Aiouter des fioul et gaz dépenses

Les informations relatives à chaque action sont extraites de la candidature telle que validée par le jury

En-tête

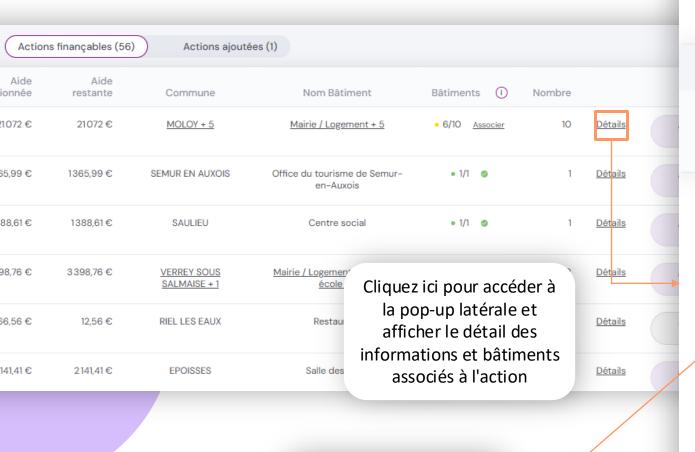
- Les informations clés de l'action y sont affichées
- Ce sont ces informations qui sont utilisées par les filtres et barre de recherche

Actions

- Le nom du bâtiment affiché correspond au premier de la liste des bâtiments renseignés dans la candidature, pour l'action. D'autres bâtiments de la liste pourront être sélectionnés.
- L'aide sollicitée affichée est celle disponible pour les remontées de fonds actuelles et futures, jusqu'à consommation de celle-ci.



Onglet détails



Les différents champs texte sont extraits de la candidature, et donnent des détails sur votre demande





Détails - Étude de substitution énergie fioul et gaz

Lot 3	Étude de substitution	n én	CHÊNE Saison 2		Rural
Nombre 10	Coût unitaire 2634€ HT	Coût global 26340€ HT	Taux d'aide 80%	Aide maximale mobilisable 21072€ HT	Aide so 21072

Commentaires

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Pellentesque dictum laoreet lacus sit amet imperd Aenean dictum placerat justo, nec eleifend est venenatis nec. Morbi consequat ligula at risus cursus malesuada. Maecenas metus nisl, sollicitudin id congue eu, viverra quis quam. Nulla pellentesque turpis nec erat porta, nec dapibus purus feugiat. Maecenas sed efficitur eros. Sed sed ex viverra, sollicitudin nisl sit an malesuada diam.

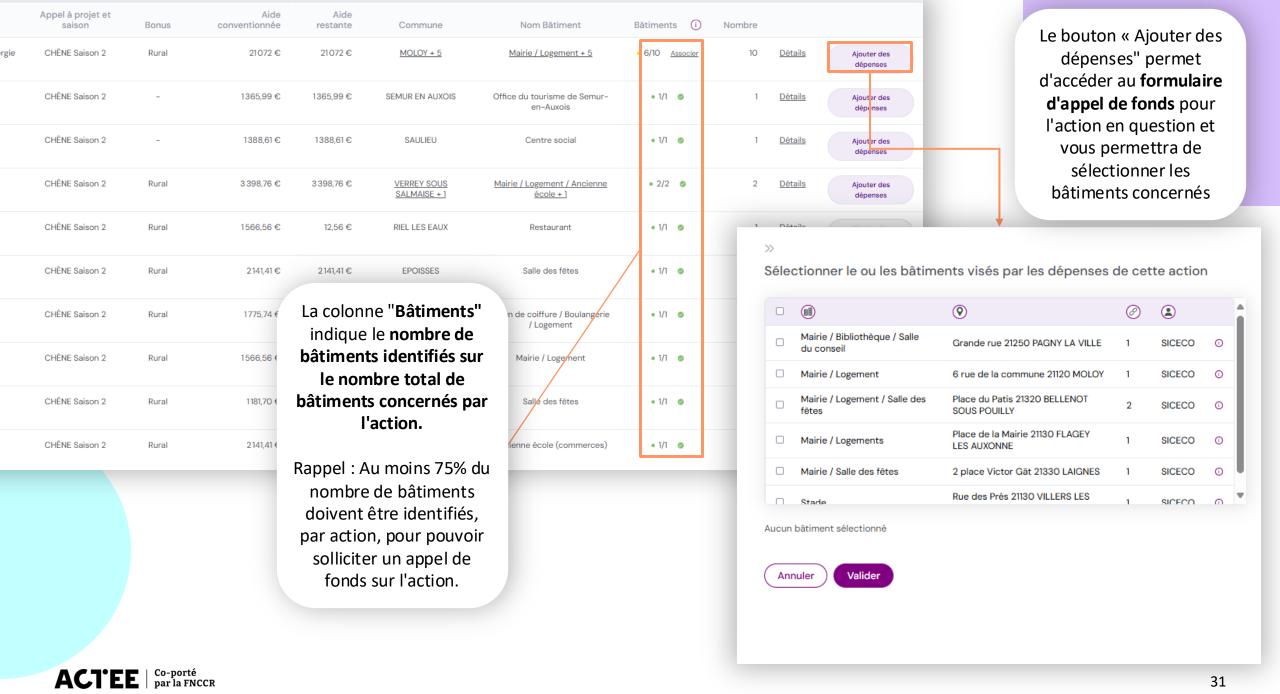
Précisions

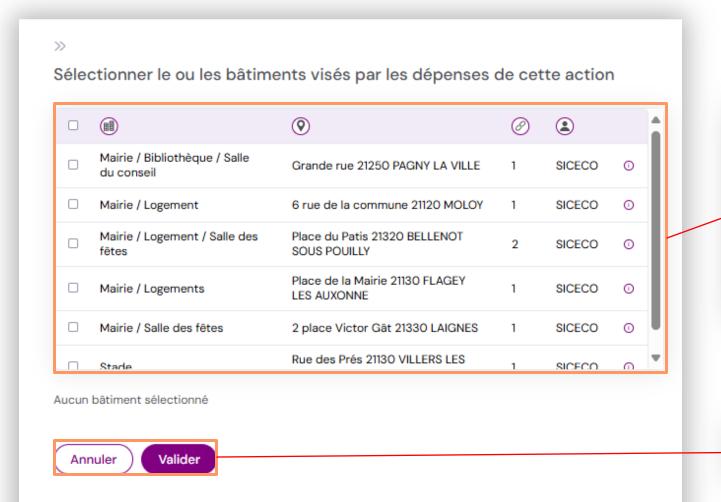
Etudes réalisées dans le cadre de l'Appel à Projet "Remplacement des chaudières fioul / propane" 50 étude budgétisées sur 2024

Planning

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Pellentesque dictum laoreet lacus sit amet imperd Aenean dictum placerat justo, nec eleifend est venenatis nec. Morbi consequat ligula at risus cursus malesuada. Maecenas metus nisl, sollicitudin id congue eu, viverra quis quam. Nulla pellentesque turpis nec erat porta, nec dapibus purus feugiat. Maecenas sed efficitur eros. Sed sed ex viverra, sollicitudin nisl sit ar malesuada diam.

Annuler





Cette liste affiche tous les bâtiments associés à l'action. On les sélectionne en cliquant sur la case à cocher.

Sélectionnez le ou les bâtiments pour lesquels vous souhaitez demander une aide financière (remboursement partiel de la dépense remontée).

Validez la liste pour passer au formulaire financier

Rappel : Règle d'identification de 75% des bâtiments

Règles mises en place pour toutes les candidatures

Cette règle, demandée par le jury, s'applique à toutes les collectivités candidates à partir de la saison 2 de CHÊNE. Elle impose aux candidats d'identifier au moins 75% du nombre de bâtiments reliés à une demande d'action.

Ex. Pour solliciter l'action "100 audits énergétiques", il faut renseigner le nom, adresse et typologie d'au moins 75 bâtiments sur lesquels la collectivité souhaite pour réaliser un audit énergétique.

Elle vise à fiabiliser les demandes formulées en phase candidature et ainsi à limiter le risque de reliquats.

Pour les lauréats de CHENE 1, la règle n'ayant pas été appliquée lors de leur candidature, c'est lors de l'appel de fonds qu'il leur est demandé d'identifier les bâtiments liés à une action. Si au moins 75% du nombre de bâtiments concernés par une action n'est pas identifié sur Portail Appel de fonds, il n'est pas possible de faire une remontée de dépenses pour l'action en question.

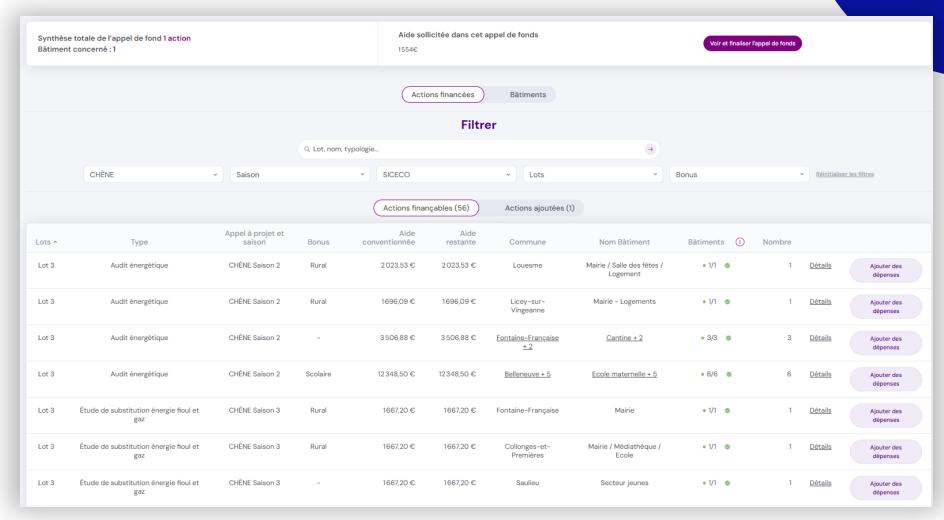
Toute action devra remplir les conditions pour pouvoir faire l'objet d'une demande de remboursement

Si la majorité des bâtiments (75% de leur nombre) n'est pas identifiée, alors l'action ne pourra pas faire l'objet d'une demande de remboursement (le bouton "remboursement" sera grisé), et ce, même si la demande de remboursement pour cet appel de fonds porte sur moins de 75% des bâtiments.

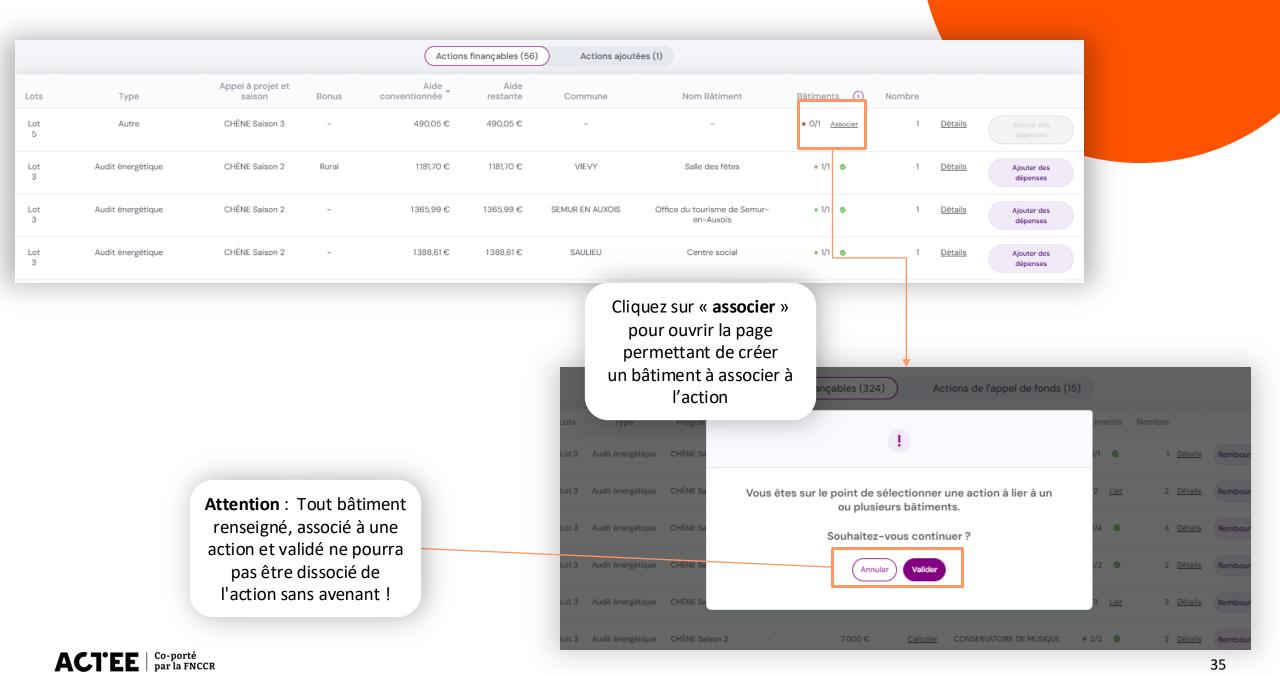
Exemple: Une ligne "audit énergétique" (Lot 3) prévoyant 46 études. Tant que 34 bâtiments ne sont pas renseignés et liés à l'action, la demande de remboursement, même pour 1 seul bâtiment, n'est pas possible.



Contexte: associer un bâtiment

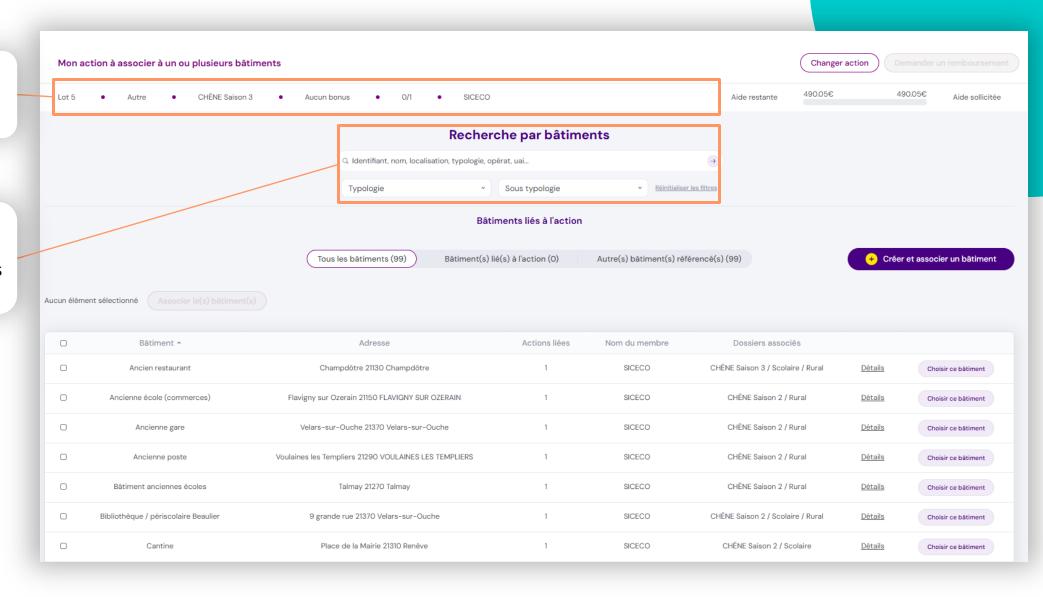




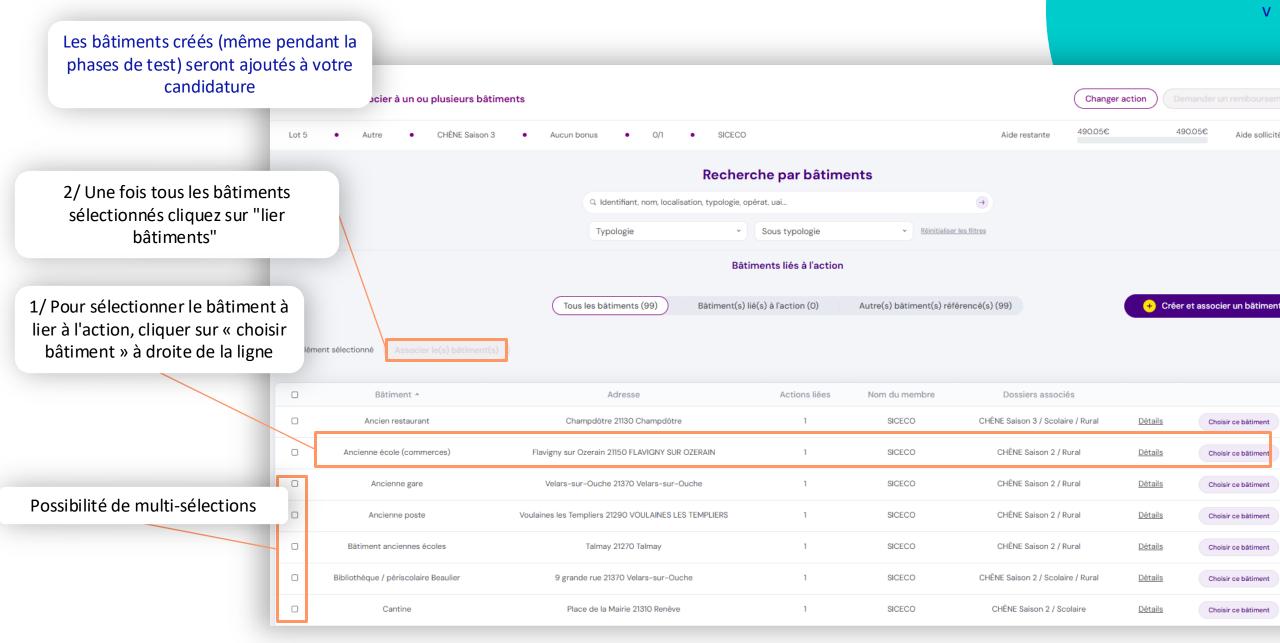


Retrouvez ici l'action sélectionnée pour lui associer des bâtiments

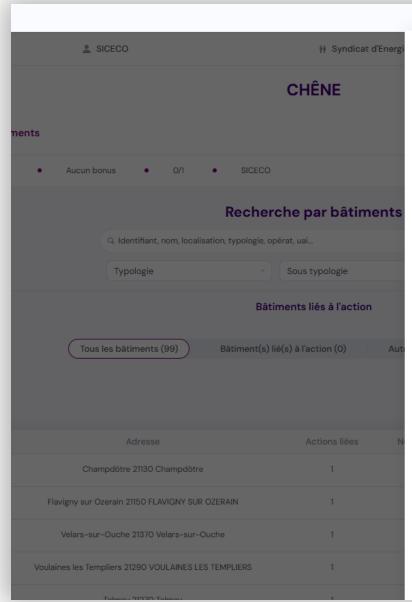
Présence d'un menu de sélection pour filtrer les bâtiments renseignés dans l'inventaire

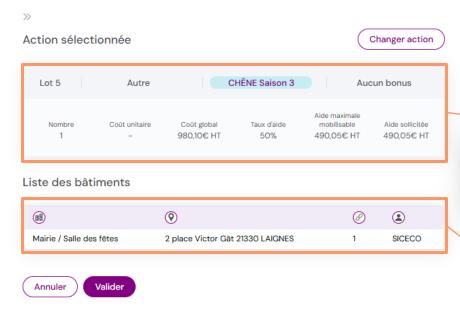








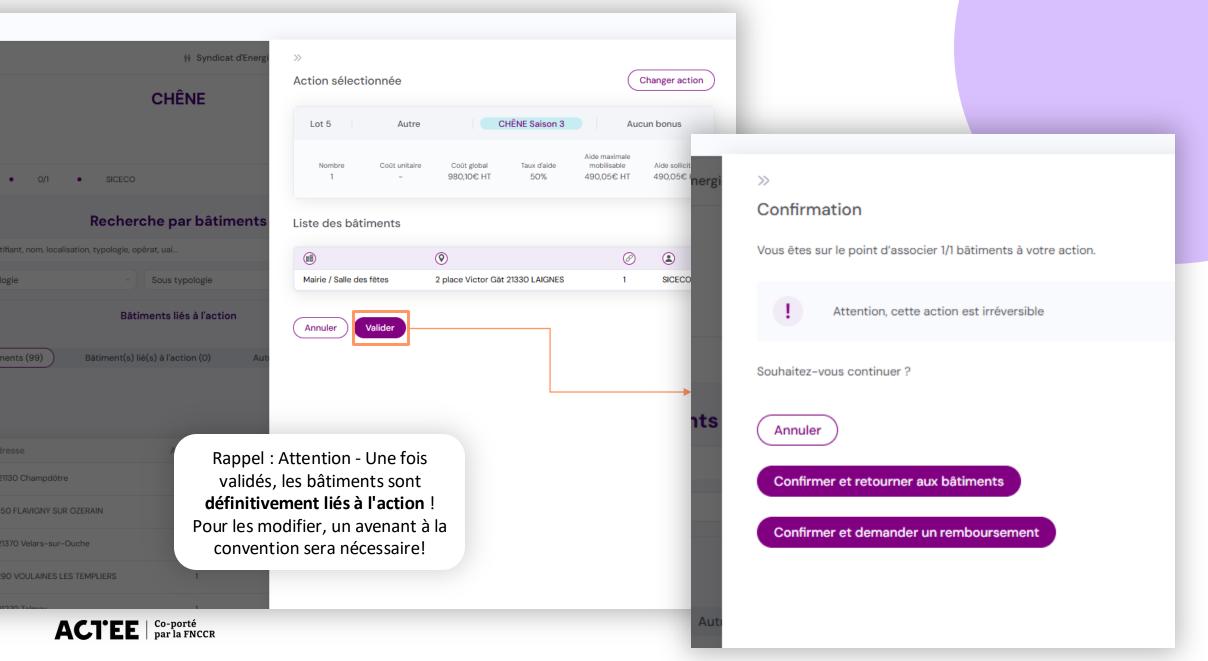


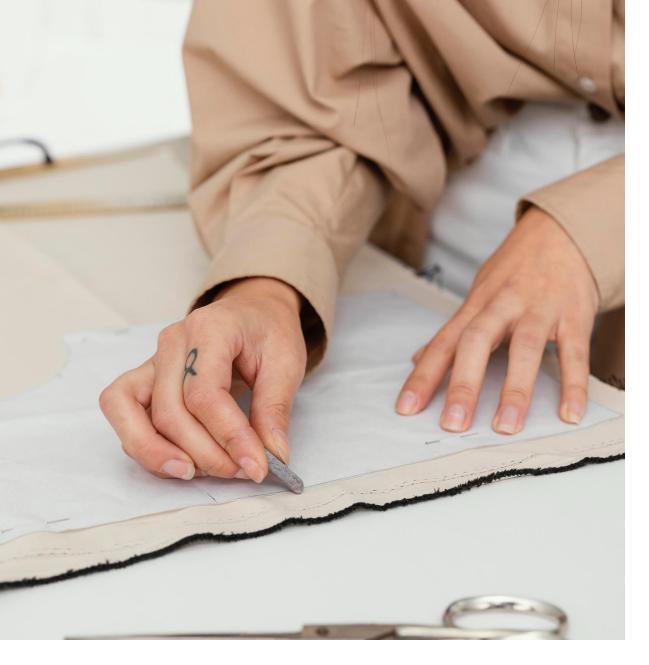


Retrouvez ici le détail de l'action sélectionnée pour y lier des bâtiments

Retrouvez ici, pour validation, la liste des bâtiments sélectionnés et qui seront liés à l'action









Des questions?

Remontée de dépenses (appel de fonds) associées à une action

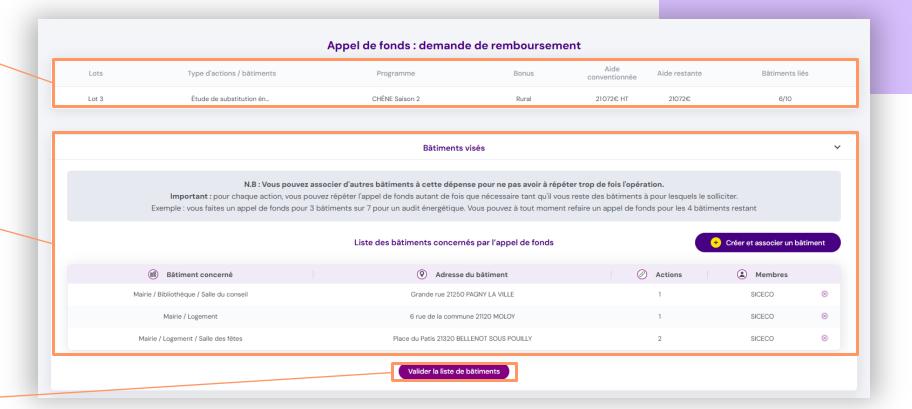




Rappel de l'action sélectionnée

Rappel des bâtiments sélectionnés pour la remontée des dépenses

Cliquez sur "valider" pour accéder aux étapes suivantes (formulaires Financier et Techniques





Action visée Rappel de l'action sélectionnée + Consulter / modifier liste bâtiments Bâtiment 1 / 3 → Actions Bâtiment concerné Membres (V) Adresse du bâtiment Mairie / Bibliothèque / Salle du conseil Grande rue 21250 PAGNY LA VILLE SICECO Formulaire financier (à compléter) Formulaire technique (à compléter) Formulaire financier Pour solliciter un remboursement, complétez le formulaire ci-après. Rappel des informations renseignées dans la convention Reste à consommer Taux d'aide 21072€ 26340€ 80% 21072€ 2107,20€ Pépense acquittée (HT)* Aide sollicitable* Aide sollicitée* (i) Date de mandat Date de facture* Cette section récapitule les О€нт ji/mm/aaaa 📰 jj/mm/aaaa 📰 données liées à l'action, extraites Est-ce que la dépense acquittée déclarée correspond au montant total de la facture ? Si oui, détaillez pourquoi de la convention La facture concerne plusieurs bâtiments Oui Non Oui, par un EF interne Oui, par un EF externe Cette action à été suivie par un économe de flux financé par ACTEE + Je ne sais pas à la structure Commentaires Renseigner les phases Justificatifs Déposez le ou les documents qui permettent de justifier la dépense pour le remboursement Plus de détails sur les livrables attendus Factures* Aucun fichier téléchargé Certification comptable (si facture payée par un tiers) Aucun fichier téléchargé Choisir un fichier depuis mon ordinateur Choisir un fichier depuis mon ordinateur Fichier indicateur Aucun fichier téléchargé Aucun fichier téléchargé Choisir un fichier depuis mon ordinateur Choisir un fichier depuis mon ordinateur

← Retour à l'écran précédent

Cliquez ici pour revenir en arrière.
Attention, TOUTE DONNEE
renseignée dans le formulaire
financier, et NON VALIDEE SERA
PERDUE

Dans cette section, saisissez les informations financières relatives à la dépense réalisée liée à l'action sélectionnée Retrouvez ici le **coût GLOBAL** de l'action (pouvant porter sur plusieurs bâtiments) tel qu'il figure dans votre convention (cout estimatif que vous aviez renseigné dans votre candidature validée)

Retrouvez ici l'aide restante à l'instant T

Reste à consommer

Retrouvez ici le nombre de dépense restante à l'instant T

Nombre d'unités 10 Coût total de l'action (HT) 26 340€

Taux d'aide 80%

Rappel des informations renseignées dans la convention

Aide conventionnée (HT) 21072€ Aide moyenne par bât. 2107,20€ Nombre d'unités 10 Aide restante (HT) 21072€

Retrouvez ici "**l'aide prévue**" à la convention, c'est-à-dire l'enveloppe validée par le jury, **POUR TOUTE** l'action portant sur X bâtiments

L'aide moyenne par bâtiment est indiquée à titre <u>INDICATIF</u>

<u>Calcul de l'aide prévue (aide</u> <u>sollicitable):</u> Aide prévue = Coût total des études * taux d'aide



L'aide prévue (sollicitable) pour l'action doit permettre de financer tous les bâtiments liés à l'action!

Calcul de l'aide moyenne :

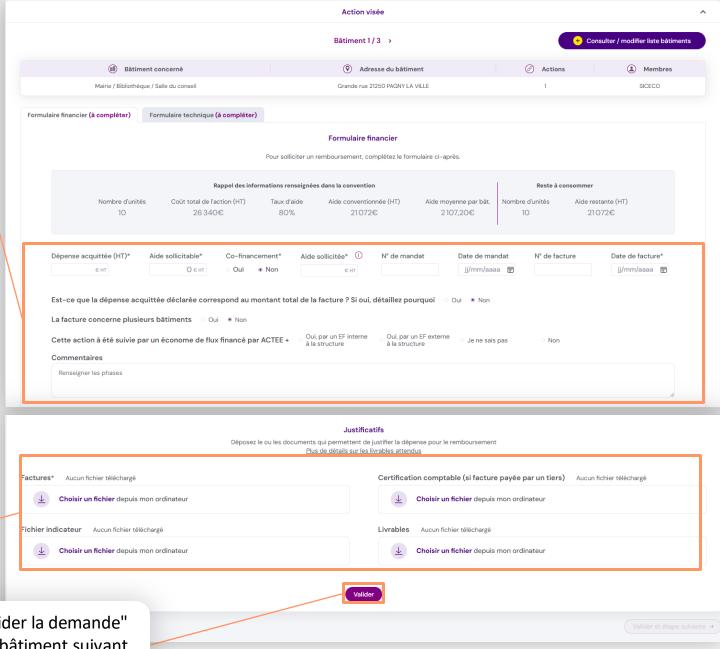
Aide moyenne par bâtiment = Aide prév / Nombre de bâtiments liés à l'action



Des questions et commentaires vous sont posées pour mieux comprendre le contexte (cofinancements, justifications si l'aide sollicitée est inférieure à l'aide maximum sollicitable, etc.)

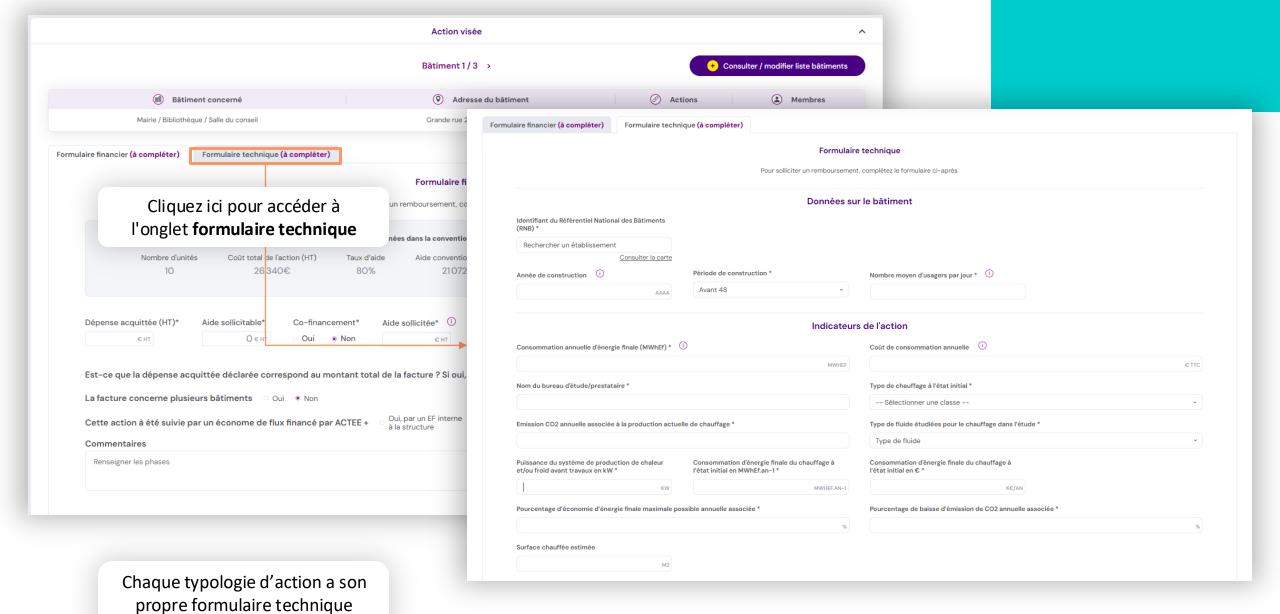
La zone "justificatifs de paiements" vous permet de déposer les documents obligatoires (facture & livrable, et certification comptable si la facture est payée par un tiers) et complémentaires (fichier indicateur).

Le dépôt du fichier indicateurs/livrable permet de pré-remplir automatiquement le formulaire si notre fichier source (téléchargeable ici) est utilisé



ACTEE | Co-porté par la FNCC

Cliquer sur "valider la demande" pour passer au bâtiment suivant (autre bâtiment lié à l'action)





associé

Fichier Indicateurs - Lot 3 Audit energétique

- Pour rappel : l'utilisation de l'annexe 5 du Cahier des charges type audit énergétique ACTEE est obligatoire
- Cette "annexe 5" correspond aux indicateurs techniques liés l'étude remontée
- Besoin de formalisme: le formulaire de l'annexe 5 doit être renseigné et déposé sur le portail pour pouvoir valider la demande d'appel de fonds pour tout audit énergétique.
- Auto remplissage: L'utilisation de l'annexe 5 du cahier des charges permet, lors de son import dans la partie "fichier indicateurs" des justificatifs de paiement, de préremplir automatiquement les champs du formulaire technique qui s'affiche à l'étape suivante de l'appel de fonds.





Récapitulatif des caractéristiques du module appel de fonds

Bâtiments

- Une entrée par bâtiment
- Une remontée détaillée permettant une meilleure gestion financière
- Un suivi de projet facilité

Actions

- Les actions sont regroupées par AAP, indépendamment de la saison de candidature
- Une segmentation claire et précise

Gestion de dossiers

- Une gestion simplifiée
- Un processus souple avec des aller-retours simplifiés pour d'éventuelles corrections
- Un suivi long terme de toutes les actions prévues à la conventions

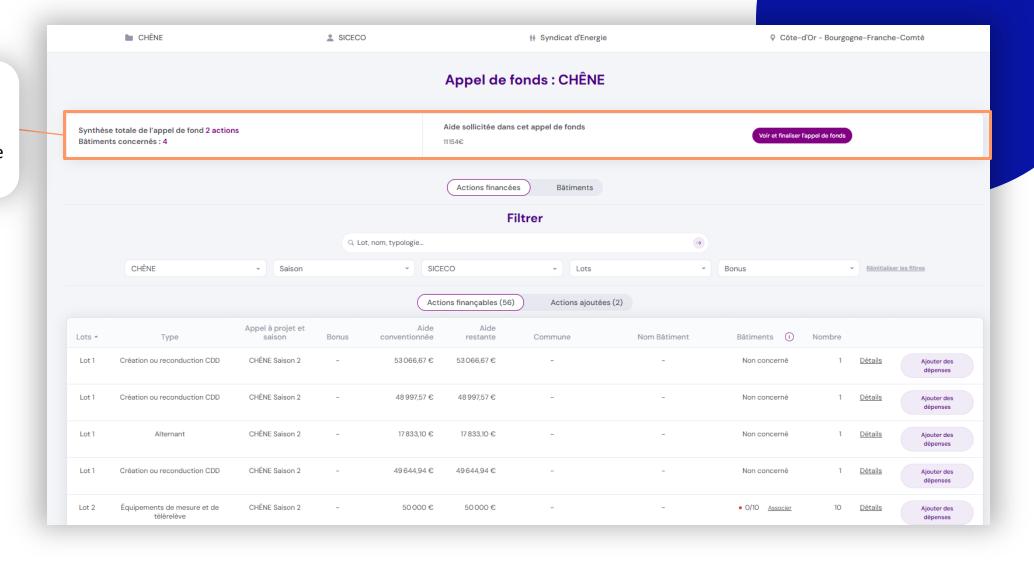


Synthèse du Panier



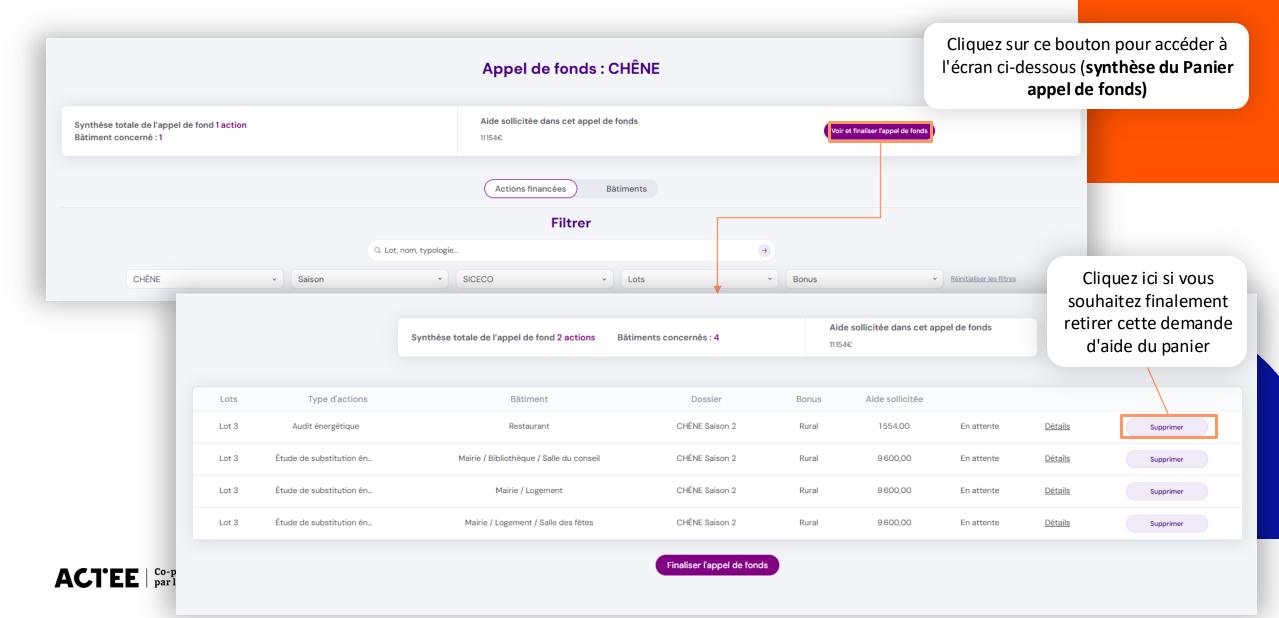


Synthèse du **Panier**(synthèse de l'appel de fonds en cours de complétude et non encore validé)



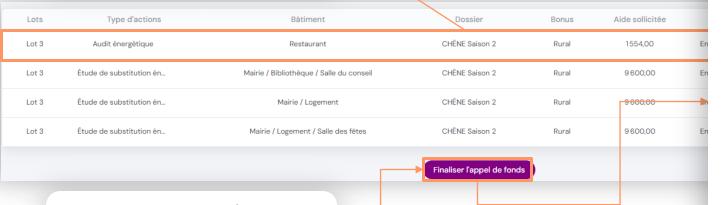


Synthèse et Panier Appel de Fonds



Synthèse et Panier Appel de fonds

Chaque ligne correspond à une action pour laquelle une aide est sollicitée dans cet **Appel de fonds.**



Retrouverez ici un bouton Validation / confirmation (en deux étapes) >>

Finalisation de l'appel de fonds

En finalisant votre appel de fonds, vous verrouillez votre demande.

Pour que la demande soit prise en charge par les équipes ACTEE, il faut leur transmettre la synthèse des dépenses signée par le comptable public.

Après avoir finalisé, une synthèse éditable vous est proposée en téléchargement. Vous pouvez également fournir vos propres documents.

En cas de modification de vos informations bancaires vous pouvez mettre à jour le RIB de votre strucutre dans la section "Mettre à jour les informations" de la page d'accueil.

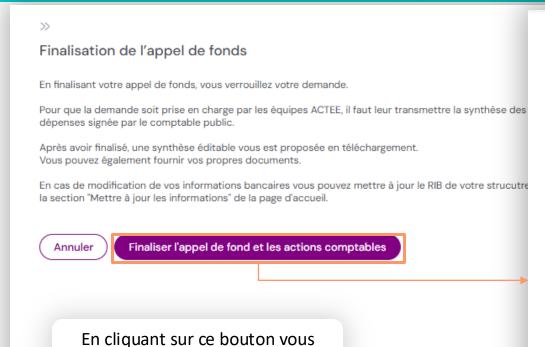
Annuler

Finaliser l'appel de fond et les actions comptables

La confirmation de **l'Appel de fonds** verrouille le **Panier**



Synthèse et Panier Appel de fonds



ouvrez cette pop up

>>

Finalisation de l'appel de fonds

En finalisant votre appel de fonds, vous verrouillez votre demande.

Pour que la demande soit prise en charge par les équipes ACTEE, il faut leur transmettre la synthèse signée par le comptable public.

Pour cela, vous pouvez télécharger notre synthèse ou fournir votre propres documents.

En cas de modification de vos informations bancaires vous pouvez mettre à jour le RIB de votre strucutre dans la section "Mettre à jour les informations" de la page d'accueil.



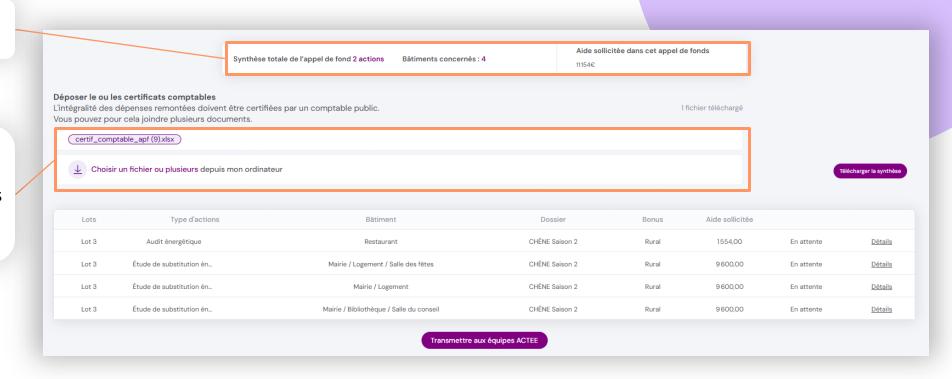
Vous avez la possibilité de faire un "extract" de la synthèse de votre panier afin de la soumettre à signature de votre comptable public si toutes les dépenses relèvent de la compétence du même comptable public.

En cliquant ici vous pouvez télécharger une synthèse

Synthèse et Panier Appel de Fonds

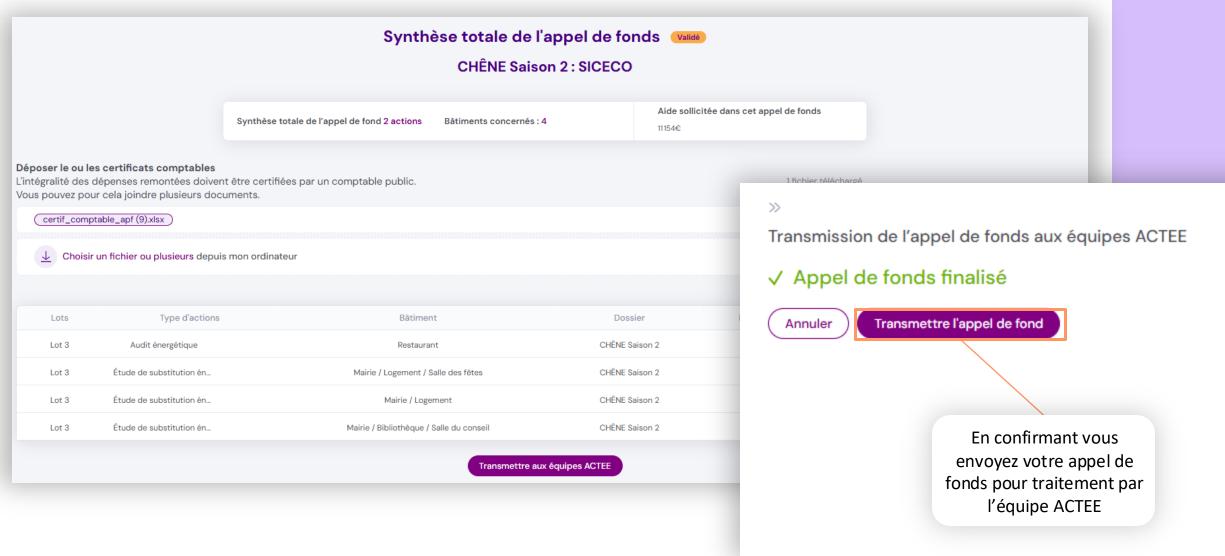
Retrouvez ici la synthèse de la demande de **l'Appel de Fonds**

Importez ici la certification comptable synthétisant les différentes dépenses remontées lors de cet appel de fonds. La dépose de plusieurs documents est possible.





Synthèse/envoi en instruction auprès d'ACTEE





Récapitulatif des caractéristiques du module Appel de fonds

Général

- Les actions sont regroupées par AAP/programme, indépendamment de la saison de candidature
- Seuls les dossiers conventionnés signés par la FNCCR sont éligibles au Appels de Fonds

Gestion des AdF

- Votre appel de fonds peut être mis en attente de remboursement le temps de recevoir des éléments complémentaires qui vous seront formulés par l'équipe ACTEE.
- Les modifications et compléments devront être réalisés sur la plateforme.







